

Villard Saint Christophe - Isère

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **Jeudi 2 juillet 2020**

Secrétaire : David THIBAUD

Présents : Serge MORA. Éric RAVANAT. Béatrice ANCE-GARCIA. Pascal OTTENIO. Florence RANCHOUP. David THIBAUD. Francis GUIGNIER. Sylvaine HENRY-TROUSSIER. Déborah WILGUSKI. Jean-Marc GUIGNIER.

Absent excusé : Jasmine DEBON a donné procuration à Éric RAVANNAT

Séance ouverte à 20h10

Le Maire propose un ajout de délibérations de dernière minute, le Conseil Municipal accepte cet ajout.

Délibérations :

- Le conseil municipal prend plusieurs délibérations, votées à l'unanimité :
 - Renouvellement de la CCID (Commission Communal des Impôts Directs) : au regard de la complexité de désigner 24 noms, le Maire propose un tirage au sort à partir de la liste électorale 2020. Le Conseil Municipal valide cette proposition. Une liste de 24 contribuables est proposée par le Conseil Municipal.
 - Tarif « garderie périscolaire » : tarif inchangé (2.60€ / heure)
 - Tarif « cantine » : tarif inchangé (4.60€ / repas)
 - Désignation des délégués de la commission de contrôle des listes électorales : remplace la délibération du 5 juin 2020 N°2020/034 : après vérification et remarque de la Préfecture de l'Isère, un adjoint municipal ne peut pas être délégué de cette commission. Il convient de remplacer Mme Béatrice ANCE-GARCIA. Mme Déborah WIGULSKI est nommée par le Conseil Municipal déléguée suppléante.
 - Adhésion à la convention de participation cadre de protection sociale complémentaire mise en place par le CDG38. Le Conseil Municipal approuve cette adhésion pour le lot n°2 « prévoyance » garantissant le maintien de salaire pour les agents communaux qui le souhaitent.
 - Nomination du coordonnateur du recensement de la population : dans le cadre du recensement de la population qui doit se dérouler en janvier 2021, le Conseil Municipal décide de nommer un coordonnateur du recensement et charge M. le Maire des démarches afférentes.

- Désignation des Délégués Forêt représentants la commune auprès de la Fédération Nationale des Communes Forestières : le Conseil Municipal valide la proposition :

- Délégué titulaire : Serge MORA
- Délégué suppléant : Francis GUIGNIER

Urbanisme

Dossier instruit par le Maire et les Adjointes et transmis au service urbanisme de la Communauté de la Matheysine :

- M. TRINQUESSE Cédric : Déclaration Préalable pour un abri de jardin
- M. PANCHAUD Cédric : Permis de Construire pour un garage couvert et non clos

Divers

- Travaux en cours :

Éric RAVANAT informe le conseil municipal des travaux à venir :

- Il reste encore une quinzaine de jour de **travaux pour le mur du centre (MANANG)**
- Éric RAVANAT et David THIBAUD se sont rendus à la **cabane des Cloutons**. Actuellement un couple de bergers l'occupe pour la saison. La cabane est vétuste et ne répond plus aux normes en vigueur (nécessité de 2 chambres + création de sanitaire) et d'isolation (toiture + murs extérieurs). Des devis ont été demandés sur une proposition d'une cabane neuve. Cette solution du neuf demande une maîtrise d'œuvre et un permis de construire.
Il convient de faire chiffrer une rénovation.
Pour les deux solutions, construction cabane neuve ou rénovation, des subventions seront sollicitées à la Fédération des Alpagnes.
Cas où la commune de Villard Saint Christophe prend en charge le dossier : 70% de subvention.
Cas où le Groupement Pastoral prend en charge le dossier : 80% de subvention.
Le dossier sera revu à l'automne.
- Rénovation du **mur de la « bascule »** : des devis sont en cours. Cette rénovation se compose de la réfection du mur, de la couverture, de la pose d'un grillage en hauteur et de la conservation du mécanisme par la pose d'un plexi-glace.
- **Chantier assainissement** : l'étude confiée à Alp'Etude n'est pas encore terminée. Dès sa réception et sa validation, il conviendra de mettre en place les démarches nécessaires au lancement des travaux, notamment l'emplacement d'une future STEP.

- Communication :

Pascal OTTENIO informe le Conseil Municipal des avancées :

- Journal communal : la parution du prochain numéro est prévue avant fin 2020.
- Site Internet : plusieurs devis ont été reçus qu'il faut analyser pour comparer les prestations proposées. Le coût financier serait entre 500 et 1 000€.

➤ Acquisition matériel informatique :

Jean-Marc GUIGNIER informe le Conseil Municipal des tarifs concernant l'acquisition d'un vidéoprojecteur à usage en salle du Conseil (340€ HT) et d'un PC portable à usage des Conseillers mais aussi des Associations (450€ HT)

La séance est levée à 22 h 45.